

# Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Avril 2021 - numéro 365



## Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit ( Québec ) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: [info@saint-esprit.ca](mailto:info@saint-esprit.ca)

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h

et - 13 h à 17 h

Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

## Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : A venir

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : À venir

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs

Jean-François Boileau, directeur des infrastructures et de l'aménagement

Sylvain Boudreault, inspecteur voirie

Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Urgence fin de semaine : (450) 916-7114

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage : 1-800-567-9372

## Service incendies de la

MRC Montcalm : 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais) : 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit

sept jours par semaine.

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

Lundi le 3 mai 2021, à 20 h (Fermée au public)

**JOURNÉE VERTE ET COLLECTE DE RDD** (résidus domestiques dangereux)

Samedi 22 mai 2021 de 8 h à 16 h.

## OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE SAINTE-JULIENNE

Du 10 avril au 6 novembre 2021. Lundi, mardi, vendredi et samedi, de 8 h à 16 h. Dimanche de 8 h 30 à 12 h. 450 421-4656.

**ABRI D'AUTO TEMPORAIRE** (tempo, toile et structure)

Les abris d'auto temporaires sont autorisés seulement pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai.

# TABLE DES MATIÈRES

---

TABLE DES MATIÈRES .....	2
MOT DU MAIRE .....	3
COVID-19.....	4
CHRONIQUE MUNICIPALE .....	5-12
CHRONIQUE RÉGIONALE .....	13-14
CHRONIQUE DU PATRIMOINE .....	15-18
CHRONIQUE PRÉVENTION .....	19-20
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ.....	21-27
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC. ....	28
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU .....	29-31
CALENDRIER DES COLLECTES.....	32



## Mairie fermée

***Dans le cadre de la formation «Habiletés de direction»,  
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain  
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.  
Merci de votre précieuse collaboration.***

***La direction***

### Patinoire couverte

Un financement conjoint fédéral et provincial a été alloué à la municipalité de Saint-Esprit pour la réalisation d'une installation sportive et récréative polyvalente moderne, sécuritaire et accessible à l'ensemble de la communauté.

Cela nous permettra de prolonger la saison hivernale et offrira un lieu de pratique multisport une fois la saison estivale arrivée.

Installée sur une dalle de béton, l'infrastructure permettra aux utilisateurs de pratiquer plusieurs sports été comme hiver.

La construction d'un bâtiment fenêtré nous permet d'ajouter une salle multifonctionnelle, une chambre de joueur, des lieux de rangement et autres.

Localisé dans la cour de l'école Dominique-Savio par le moyen d'un bail emphytéotique cette nouvelle construction sera aussi utilisée par les élèves de l'école.

Citation :

*« Nous sommes vraiment heureux d'annoncer enfin la concrétisation de ce beau projet qui est sur la planche à dessin depuis plusieurs années, déjà. Nous attendions l'octroi d'une telle aide financière pour aller de l'avant avec ce projet de patinoire couverte à l'école Dominique-Savio depuis longtemps. Pour nous, il est très important d'établir des ententes avec le centre de services scolaires des Samares et ainsi optimiser l'utilisation de nos infrastructures locales. Un exercice similaire avait d'ailleurs été fait il y a 20 ans pour la construction du gymnase de l'école. Les petites collectivités, comme la nôtre, doivent redoubler de stratégies et d'efforts pour rendre viable une telle infrastructure. En ayant des utilisateurs en journée comme en soirée, et ce, sept jours sur sept, nous atteignons nos objectifs à cet effet. Nous attendons avec enthousiasme la première pelletée de terre ! »*

Michel Brisson, maire de la municipalité de Saint-Esprit

### Ferme Triple G

C'est sous forme d'évènement virtuel que le 23<sup>e</sup> gala du Défi OSEntreprendre de la MRC de Montcalm, en collaboration avec la SADC Achigan-Montcalm, s'est déroulé le jeudi 25 mars dernier, et ce, en vue de présenter et mettre en lumière le travail de ceux et celles qui ont osé entreprendre cette année.

La Ferme Triple G a reçu lors de cette occasion une nomination pour « Coup de cœur »

Félicitations!



### Aide financière dans le contexte de la pandémie de la COVID-19

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec a octroyé la somme de 119 284 \$ pour aider les municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et ce afin d'atténuer les impacts de la pandémie sur les finances des municipalités.

La municipalité tient donc à vous informer de l'utilisation du montant de l'aide reçue. Le montant sera attribué à deux projets qui sont dans le programme triennal d'immobilisations prévues en 2021. Le premier versement de 37 276 \$ servira à l'aménagement du skate park et le deuxième versement de 82 008 \$ sera utilisé pour la phase 1 du projet du réseau de pistes cyclables.

Nous avons bien hâte à la réalisation de ces projets qui seront profitables à l'ensemble de la population et qui seront bénéfiques au maintien de saines habitudes de vie!

**Et si t'en parlais ?**

**1 866 APPELLE**



**Centre de prévention  
du suicide de Lanaudière**





MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

## DISPONIBILITÉ D’AFFAIRES

### CONCESSION DU RESTAURANT DU TERRAIN DE BALLE

La municipalité de Saint-Esprit offre une disponibilité d'affaires pour opérer la concession du restaurant au terrain de balle de Saint-Esprit. Ce dernier devra administrer le restaurant lors de toutes activités au terrain de balle.

Aussi, le concessionnaire devra respecter les conditions et exécuter les travaux selon l'entente.

Vous êtes passionnés par la restauration et vous aimez satisfaire votre clientèle? Alors, ne manquez pas cette opportunité et téléphonez à la municipalité pour avoir de plus amples renseignements au 450 831-2114.



## COLLECTES MUNICIPALES 2021

### SAINT-ESPRIT

Samedi 22 mai de 8 h à 16 h

21, rue Principale

Garage municipal



MUNICIPALITÉ DE  
**SAINT-ESPRIT**

#### LAVAGE DES MAINS



**Vous devez vous désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique mise à votre disposition.**

#### COUVRE-VISAGE



**Un couvre-visage (masque) fortement recommandé**

#### DISTANCIATION PHYSIQUE



**La distanciation physique de 2 mètres doit être respectée en tout temps.**



## COLLECTES MUNICIPALES 2021



**Résidus domestiques dangereux (RDD)  
Produits électroniques  
Pneus hors d'usage**

**SERVICE GRATUIT**  
réservé au secteur résidentiel

La MRC de Montcalm, en collaboration avec ses municipalités/Ville, offre à sa population un service de prise en charge de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus hors d'usage et de matériel électronique.

Le service comprend huit collectes municipales annuelles.

Tous les citoyens des municipalités/ville de la MRC de Montcalm peuvent se présenter à ces collectes sur présentation d'une pièce d'identité avec adresse.

- Saint-Alexis

- Saint-Calixte

- Sainte-Julienne

- Sainte-Marie-Salomé

- Saint-Esprit

- Saint-Jacques

- Saint-Liguori

- Saint-Lin-Laurentides

- Saint-Roch-de-l'Achigan

- Saint-Roch-Ouest


#### MRC DE MONTCALM

1540, rue Albert  
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0  
450 831-2182 Sans frais : 1 888 242-2412  
info@mrcmontcalm.com  
mrcmontcalm.com  
MRC de Montcalm

Merci

pour les gestes écologiques  
**que vous posez**  
pour le bien de la collectivité!

#### DATES ET LIEUX DES COLLECTES MUNICIPALES

Samedi 8 mai 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal  
690, rue Saint-Jean à Sainte-Marie-Salomé

Samedi 15 mai 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal  
186, rue St-Jacques à Saint-Jacques

Samedi 22 mai 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal  
21, rue Principale à Saint-Esprit

Samedi 24 juillet 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal  
315, rue Lajoie à Saint-Calixte

Samedi 7 août 2021 de 8 h à 16 h

Écocentre  
217, rue Industrielle à Saint-Lin-Laurentides

Samedi 4 septembre 2021 de 8 h à 16 h

Parc municipal (terrain des loisirs)  
732, rue Jetté à Saint-Liguori

Samedi 11 septembre 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal  
2456, route 125 à Sainte-Julienne

Samedi 18 septembre 2021 de 8 h à 16 h

Garage municipal (Antonelli-Henri)  
1051, rue Principale à Saint-Roch-de-l'Achigan

#### ÉCOCENTRES

En plus des collectes municipales, il existe quelques écocentres près de chez vous. Avant de vous présenter à l'un d'eux, assurez-vous que celui-ci est ouvert et que vous êtes admissible.

Une pièce d'identité avec preuve de résidence vous sera demandée. Informez-vous aussi, au préalable, des matières acceptées et des frais s'il y a lieu.

##### PAVCO - écocentre privé

180, rue Armand-Majeau  
Saint-Roch-de-l'Achigan (Québec) J0K 3H3  
Tél. : 514 924-6594

Admissibilité :  
Tous les citoyens de la MRC de Montcalm  
RDD non acceptés

##### Saint-Calixte

315, rue Lajoie  
Saint-Calixte (Québec) J0K 1Z0  
Tél. : 450 222-2782, poste 7440

Admissibilité :  
Citoyens de Saint-Calixte  
RDD acceptés\*

##### Saint-Alexis, Sainte-Julienne, Saint-Esprit et Saint-Jacques

2456, route 125  
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0  
Tél. : 450 421-4656

Admissibilité :  
Citoyens de Saint-Alexis, Sainte-Julienne,  
Saint-Esprit et Saint-Jacques  
RDD non acceptés \*Sauf peinture

##### Saint-Lin-Laurentides

Écocentre  
217, rue Industrielle  
Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2S9  
Tél. : 450 439-3130 poste 7248

Admissibilité :  
Citoyens de Saint-Lin-Laurentides  
RDD acceptés\*

##### Saint-Liguori et Sainte-Marie-Salomé

1481, rue Raoul-Charrette  
Joliette (Québec) J6E 8S5  
Tél. : 450 759-9007

Admissibilité :  
Citoyens de Saint-Liguori et  
Sainte-Marie-Salomé  
RDD acceptés\*

\* Valider au préalable auprès de l'écocentre que les produits que vous souhaitez apporter font partie d'une classe de RDD acceptée et des frais pouvant être applicables.

## QU'EST-CE QUE DES RDD?

Les résidus domestiques dangereux (RDD) regroupent un grand nombre de produits à usage domestique qui présentent un danger pour la santé et l'environnement s'ils ne sont pas éliminés adéquatement.

Tous les produits qui sont corrosifs, inflammables, toxiques ou explosifs sont des RDD. On les reconnaît par le ou les pictogrammes que l'on retrouve sur l'étiquette du produit.



CORROSIF



TOXIQUE



INFLAMMABLE



EXPLOSIF

## EXEMPLES DE RDD ACCEPTÉS

### CUISINE

- Ammoniaque (nettoyant pour vitre)
- Cire à meuble et à plancher
- Combustible à fondue
- Liquide pour débouche-tuyau
- Nettoyant à four et pour métaux
- Poudre à récurer

### SALLE DE BAIN

- Alcool à friction et antiseptique
- Colorant capillaire
- Fixatif et parfum
- Médicament
- Nettoyant de toilette
- Vernis à ongles et dissolvant

### SALLE DE LAVAGE

- Adoucissant
- Cire à chaussure
- Détachant et détersif
- Eau de javel

### SOUS-SOL ET PLACARD

- Ampoule fluocompacte
- Boule à mites
- Colle à base de solvant
- Décapant
- Peinture, teinture, vernis
- Pile rechargeable et non rechargeable
- Préservatif pour le bois
- Solvant

### GARAGE ET REMISE

- Acide muriatique
- Aérosol
- Antigél
- Batterie d'automobile
- Bombonne de propane
- Chasse-moustiques
- Essence et gazoline
- Engrais chimique
- Extincteur d'incendie
- Huile usée et filtre
- Pesticide et insecticide
- Poison pour rongeurs
- Produit d'entretien de piscine

## EXEMPLES DE PNEUS ACCEPTÉS

Seuls les pneus hors d'usage suivants sont acceptés, sauf les jantes :

- Voitures
- Camions (diamètre de 48 po et moins)
- Petits pneus (ex. : VTT, moto)

Les pneus de bicyclette et de tracteur ne sont pas acceptés.

## EXEMPLES DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ACCEPTÉ

- Amplificateur
- Cellulaire
- Chargeur
- Clavier
- Écran
- Imprimante
- Magnétoscope
- Modem
- Ordinateur
- Photocopieur
- Projecteur
- Serveur
- Souris d'ordinateur
- Système de son
- Téléviseur
- Télécommande



Apportez vos vieux équipements électroniques. Le site des collectes municipales est reconnu comme points de dépôts officiels de l'ARPE Québec.



Pour informations : [recyclermeselectroniques.ca/qc](http://recyclermeselectroniques.ca/qc)

Louis-Charles Thouin se réjouit des investissements annoncés

## PLUS DE 2 M \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PATINOIRE COUVERTE À SAINT-ESPRIT

Le député de Rousseau, M. Louis-Charles Thouin, se réjouit de l'annonce de la ministre déléguée à l'Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, Mme Isabelle Charest, concernant les investissements pour la construction d'une patinoire couverte à Saint-Esprit. Dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS), élaboré en partenariat avec le gouvernement fédéral, la municipalité de Saint-Esprit reçoit un soutien financier total de 2 357 794 \$ afin de bâtir une nouvelle infrastructure sportive. À part égale, le gouvernement du Québec investit 1 178 897 \$ grâce à son Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives, tandis que le gouvernement du Canada investit 1 178 897 \$ par le biais du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du programme infrastructure Investir dans le Canada.

La construction d'une patinoire couverte à Saint-Esprit vise principalement à offrir une installation



sportive et récréative polyvalente, moderne, sécuritaire et accessible pour l'ensemble de la communauté de Saint-Esprit et des municipalités voisines. Tout en prolongeant la saison hivernale, cette nouvelle installation offrira un lieu de pratique multi sport une fois la saison estivale arrivée. En effet, installée sur une dalle de béton, l'infrastructure permettra aux utilisateurs d'y pratiquer plusieurs sports en été comme en hiver. Le projet comporte également un volet événementiel et culturel puisqu'il sera possible d'y recevoir des événements sportifs ou culturels tout au long de l'année, à l'abri des intempéries tout en profitant de l'extérieur.

La construction d'un bâtiment fenêtré abritant une salle multifonctionnelle, des chambres des joueurs de même que des lieux de rangements et autres commodités complète le projet de la municipalité.

Localisée dans la cour de l'école primaire Dominique-Savio par le moyen d'un bail emphytéotique, cette nouvelle construction sera aussi utilisée quotidiennement par les élèves de l'école lors des cours d'éducation physique et des récréations.

Le député Thouin appuie le gouvernement du Québec dans son objectif de doter toutes les communautés de la province d'infrastructures récréatives et sportives modernes et accessibles. Il souligne également que, par ce programme, la construction d'infrastructures partout au Québec permettra de créer des emplois et de dynamiser le tissu social, contribuant ainsi à la relance économique.

Citations :

*« Je suis très heureux que ce projet récréatif et sportif de grande envergure puisse être réalisé à Saint-Esprit. Aujourd'hui, il apparaît essentiel que les gouvernements investissent pour favoriser le bien-être individuel, la vitalité des communautés mais aussi la croissance économique. Ce projet aura un impact considérable sur la pratique de sports et de loisirs à Saint-Esprit et partout dans la circonscription. Je suis fier d'avoir contribué à l'avancement de ce projet qui sera d'abord profitable aux enfants et aux familles de Rousseau. C'est une excellente nouvelle! »*

*Louis-Charles Thouin, député de Rousseau*

*« Nous sommes vraiment heureux d'annoncer enfin la concrétisation de ce beau projet qui est sur la planche à dessin depuis plusieurs années, déjà. Nous attendions l'octroi d'une telle aide financière pour aller de l'avant avec ce projet de patinoire couverte à l'école Dominique-Savio depuis longtemps. Pour nous, il est très important d'établir des ententes avec le centre de services scolaires des Samares et ainsi optimiser l'utilisation de nos infrastructures locales. Un exercice similaire avait d'ailleurs, été fait il y a 20 ans pour la construction du gymnase de l'école. Les petites collectivités, comme la nôtre, doivent redoubler de stratégies et d'efforts pour rendre viable une telle infrastructure. En ayant des utilisateurs en journée comme en soirée et ce, sept jours sur sept, nous atteignons nos objectifs à cet effet. Nous attendons avec enthousiasme la première pelletée de terre ! »*

*Michel Brisson, maire de la municipalité de Saint-Esprit*

### Faits en bref :

- Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS) du gouvernement du Québec s'inscrit dans le cadre du programme d'infrastructure *Investir dans le Canada* (PIIC) et de l'Entente bilatérale intégrée (EBI), qui vise à mettre en œuvre le PIIC au Québec et à établir les modalités, les obligations et les engagements des parties.
- Le programme dispose d'une enveloppe de 294 M\$.
- Le ministère de l'Éducation est responsable de la mise en place du sous-volet Infrastructures récréatives du volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives visé par l'EBI.

- Par le financement de projets de construction, d'aménagement, de rénovation, de mise aux normes, d'agrandissement ou de réaménagement d'infrastructures récréatives et sportives, le PAFIRS vise à soutenir la présence d'infrastructures récréatives et sportives en bon état dans toutes les régions du Québec et à accroître l'accès à ces infrastructures pour la population.

## Liens connexes :

Carte des projets du plan Investir dans le Canada  
<https://www.infrastructure.gc.ca/gmap-gcarte/index-fra.html>

Investissements fédéraux dans les projets d'infrastructure au Québec <https://www.infrastructure.gc.ca/investments-2002-investissements/qc-fra.html>

Investir dans le Canada, le plan d'infrastructure à long terme du Canada <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/about-invest-apropos-fra.html>

Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS – EBI)  
<http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=40823>

**Sources :**     **Chantalle Aubertin**  
Attachée de presse  
de la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités  
613 941-0660  
[Chantalle.Aubertin@canada.ca](mailto:Chantalle.Aubertin@canada.ca)

**Alice Bergeron**  
Attachée de presse de la ministre déléguée à l'Éducation  
et ministre responsable de la Condition féminine  
418 997-4093

**Marie-Eve Beaumier**  
Directrice du bureau de M. Louis-Charles Thouin, député de Rousseau  
450 302-4610  
[Marie-Eve.Beaumier@assnat.qc.ca](mailto:Marie-Eve.Beaumier@assnat.qc.ca)



## DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE DE ST-ESPRIT

# UNE ÉTAGÈRE POUR LA RÉCUPÉRATION!!



VENEZ Y DÉPOSER :

VOS BOUCHONS DE LIÈGE

VOS ATTACHES À PAIN

VOS VIEILLES PILES

VOS CRAYONS FEUTRES, STYLO, MARQUEURS  
ETC QUI N'ÉCRIVENT PLUS



**En récupérant ces objets ils seront recyclés pour les transformer en plusieurs autres matières et ainsi diminuer les déchets qui se retrouveraient autrement aux sites d'enfouissement**



**Ensemble contribuons à combattre le réchauffement climatique !**

## PROGRAMME

# EnVERTdissement



**S'adressant à**  
**chaque** nouveau-né, **chaque nouvelle**  
construction résidentielle de 6 logements et moins recevront  
**gratuitement** un arbre d'environ 6 pieds.  
**et toutes** les constructions résidentielles  
**existantes** de 6 logements et moins pourront bénéficier d'une  
**aide financière** pour l'achat d'un arbre d'environ 6 pieds.

## Saviez-vous que ??

La municipalité de Saint-Esprit offre un programme d'aide financière municipal qui vise à promouvoir et à favoriser la plantation d'arbres sur les propriétés résidentielles afin d'assurer le maintien de la végétation sur tout le territoire.  
Plusieurs essences d'arbres sont disponibles, soit des arbres à petit ou à grand déploiement.  
Consultez les fiches techniques, sur le site internet de la municipalité, pour faire un choix éclairé pour votre propriété!

- La plantation est offerte par le biais de la municipalité;
- Les demandes doivent être déposées avant le 30 mai de chaque année;
- La livraison des arbres est prévue à la mi-septembre;
- Formulaire de demande disponible;
- Des modalités et conditions s'appliquent.

Nous vous remercions de collaborer au VERTdissement de notre belle municipalité en vue d'en faire un endroit plus VERT pour les générations futures !



MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-ESPRIT

## QUESTIONS ?

450.831.2114  
www.saint-esprit.ca



## Grand forum virtuel pour clore le projet La mobilité durable, ça me branche

Présenté par : **Forum virtuel** **6 avril 2021 | 9h à midi**

CREL MRC de Montcalm

Commandité par : Hydro Québec Québec

**LA MOBILITÉ DURABLE, ça me branche**

www.crelanaudiere.ca

Daniel Breton, porte-parole

Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière (CREL) s'est joint à monsieur Daniel Breton, ainsi qu'à la MRC de Montcalm, respectivement porte-parole et hôte de l'événement, **[Forum virtuel - La mobilité durable, ça me branche](#)**, qui a eu lieu le 6 avril 2021 et qui s'adressait aux partenaires municipaux ainsi qu'aux entreprises et organismes, mais toutes les personnes qui s'intéressent au sujet de la mobilité durable.

Point d'orgue d'une démarche de concertation entamée en 2017 et qui s'est poursuivie en format virtuel depuis l'automne 2020 avec *Les midis de la mobilité durable*, ce forum était l'occasion, pour toute la région de Lanaudière, de se réunir autour d'un enjeu porteur et bénéfique au développement de nos communautés, de s'inspirer d'initiatives phares et d'échanger sur les meilleurs moyens de les mettre en œuvre. Commandité par Hydro-Québec, l'événement s'adresse principalement.

**Au programme:** Trois conférenciers invités pour partager leur expertise :

- Monsieur John Husk, conseiller municipal à la Ville de Drummondville  
***Municipalités et mobilité durable : gérer le changement***
- Monsieur David Hervieux, fondateur et président-directeur général chez Devolutions  
***Devolutions, une entreprise proactive***
- Monsieur Daniel Breton, président et directeur général, Mobilité Électrique Canada  
***Électrification des flottes de véhicules municipaux et d'entreprises***  
Le CREL profitera de l'occasion pour présenter la nouvelle mouture de la plateforme *Embarque Lanaudière!*, pour faire le lancement de la *boîte à outils sur la mobilité durable* et pour procéder au dévoilement des capsules vidéo *Les bons coups de la mobilité durable*, réalisées en collaboration avec les productions Synop6.

## Ateliers collaboratifs – En direct avec les experts

Trois salles de discussion étaient ouvertes durant 30 minutes, vers la fin de l'événement, permettant au public présent de poser des questions aux conférenciers. Chacune de ces salles animée et modérée par un des partenaires régionaux du CREL, soit madame Véronique Morin, conseillère en développement durable et agente Écoleader chez Lanaudière économique, monsieur Joseph Tyan, directeur chez Économie sociale Lanaudière et monsieur Marc-André Avoine, directeur du Service des transports à la MRC de Montcalm.

Les thématiques des salles où se tiendront les ateliers collaboratifs seront les suivantes :

- Électrification des transports avec Daniel Breton ;
- La mobilité durable en entreprise avec David Hervieux ;
- Municipalités et mobilité durable avec John Husk.

## À propos du projet *La mobilité durable, ça me branche*

Issu du travail de concertation mené par le CREL depuis plusieurs années sur les enjeux climatiques, le projet *La mobilité durable, ça me branche* s'est articulé de multiples façons en 2019 et 2020, notamment par la conception d'un plan régional intégré de déploiement en électrification des transports, la tenue d'événements d'essais routiers de véhicules électriques dans chacune des MRC de la région de Lanaudière et l'organisation d'une campagne de sensibilisation et d'éducation sur la mobilité durable.

## Pour toute information complémentaire

Pour toute question au sujet de cet événement, veuillez communiquer avec Gabriel Meunier, chargé de projets - Énergie et changements climatiques, par téléphone au 450 756-0186, poste 2, ou par courriel à l'adresse [gabriel.meunier@crelanaudiere.ca](mailto:gabriel.meunier@crelanaudiere.ca).

Source :

### Julie Beauséjour

Responsable des communications  
Conseil régional de l'environnement de  
Lanaudière  
[julie.beausejour@crelanaudiere.ca](mailto:julie.beausejour@crelanaudiere.ca)  
450 756-0186, poste 5

Information :

### Gabriel Meunier

Chargé de projets - Énergie et changements  
climatiques  
Conseil régional de l'environnement de  
Lanaudière  
[gabriel.meunier@crelanaudiere.ca](mailto:gabriel.meunier@crelanaudiere.ca)  
450 756-0186, poste 2

---

[crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)

[www.crelanaudiere.ca](http://www.crelanaudiere.ca)

450 756-0186  
365, rue Saint-Louis, C.P. 658  
Joliette (Québec) J6E 7N3



## Chronique du patrimoine No - 2021-4

Pascal Rochon – Guillaume Collin : [patrimoine.saint.esprit@gmail.com](mailto:patrimoine.saint.esprit@gmail.com)

### ***D'Hier à aujourd'hui et Un brin d'histoire***

#### **D'Hier à aujourd'hui – Le magasin général Beaudoin et frères : 49 Principale**



Fondé au début du siècle par Georges Beaudouin et sa femme Angelina Roch, le magasin général offrait une multitude de services aux paroissiens. Tissus, clous, vitres, bottes et même des biscuits étaient offerts. Un bureau de poste fut également ouvert entre 1899 et 1905. Situé au cœur du village, le magasin général était un endroit animé où les gens discutaient et surtout potinaient autour de la grosse fournaise (truie) au centre du magasin.

Georges et Angelina tiennent le fort jusqu'à l'achat par leurs deux fils Wilfred et Didier. Ces derniers rénovent et agrandissent le magasin afin d'en faire le principal pôle commercial de la région et devient ainsi Beaudoin et Frères. Plusieurs nouvelles activités sont ajoutées dont de la machinerie agricole, une meunerie, l'épicerie et des pompes à essence. Sa vitrine, toujours bien décorée, attirait les regards et les envies des enfants lors de la période des fêtes. En 1937, Wilfrid devint le seul propriétaire jusqu'à sa retraite en 1977. Le magasin général a largement contribué à l'essor de la municipalité. <sup>1</sup>



## Un brin d'histoire

**Errata** : Il fut dit dans la précédente capsule que le plan fait en 1797 de la paroisse S<sup>aint</sup>-Ours du Saint-Esprit a été fait par Paul-Roch de Saint-Ours. Cela est faux, c'est un arpenteur qui l'a fait pour Monsieur de Saint-Ours<sup>2</sup>.

## La première église de Saint-Esprit (1803-1901) : Regard sur son influence quant à la naissance de la paroisse de Saint-Ours-du Grand-Saint-Esprit (1800-1808)

---

### Brève histoire entourant la construction de la première église (1780-1800)

Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle furent charnières au Grand Saint-Esprit. En effet, une église en pierre est construite en peu de temps, suivie de près par la fondation de la paroisse. Ce tourbillon d'événements a des racines au XVIII<sup>e</sup> siècle. En effet, la question de l'église à bâtir vers 1780 devient de plus en plus sérieuse au début des années 1790. En 1794, les colons, appuyés par le capitaine Étienne Turgeon et Monsieur de Saint-Ours, envoient une requête à l'évêque de Québec, Mgr. Hubert. Ils lui demandent de permettre la construction d'une église et d'avoir un prêtre résidant<sup>3</sup>. Faute de certains éléments qui ont été en défaveur des colons du Grand-Saint-Esprit, leur requête fut rejetée. Une seconde tentative est menée en 1797, encore sans succès<sup>4</sup>. Quatre ans plus tard, soit en 1801, l'accord est enfin donné par Mgr. Denault<sup>5</sup>. L'église peut être construite.

### La construction de la première église (1800-1806)

La répartition des matériaux nécessaires et l'estimation des coûts de la construction commencèrent dès septembre 1800<sup>6</sup>, ce malgré que le projet ne soit pas encore accepté par Mgr. Denault. Ces délibérations entre les nouveaux syndics et les habitants concernent la participation de ces derniers à la construction de leur future église. Le 16 octobre 1802, un contrat est passé devant le notaire Joseph-Édouard Faribault, soit celui du « Marchez de la Maconne de l'Église et Sachristy de la Nouvelle paroisse de Saint-Esprit<sup>7</sup> ». Ce marché fournit les dimensions de l'église à construire, soit environ 117 pieds de longueur, 45 pieds de largeur et près de 29 pieds de hauteur<sup>8</sup>, le tout en mesures actuelles. Ce marché concerne le gros œuvre de maçonnerie. Les bâtisseurs doivent commencer les travaux le 15 juin 1803 et les compléter pour juillet 1804<sup>9</sup>.

C'est donc le 15 juin 1803 que débute officiellement la construction de l'église, sur le terrain de l'église actuelle. La pierre nécessaire se trouve déjà, en grande partie, sur place depuis 1800 environ. Cette première partie des travaux, qui fait partie du gros œuvre, consiste à faire une excavation pour ensuite maçonner les larges fondations de l'église. D'une largeur variant de 4 pieds 3 pouces à 5 pieds 3 pouces<sup>10</sup>, elles sont surmontées par les murailles (murs) de l'église,

lesquelles sont un peu plus minces à leur base et à leur sommet<sup>11</sup>. Il est à propos d'évoquer la question des ouvertures (fenêtres et portes) qui doivent être pratiquées dans les murs. À la cave (endroit où seront déposées plus tard des sépultures), quelques soupiraux sont faits. Les murs de l'église, eux, ont dix grandes fenêtres<sup>12</sup>. Quant à la façade, cette dernière affiche à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle trois portes, dont la plus haute et large est au centre. Il se retrouve également une grande fenêtre haute au-dessus de la porte centrale et icelle fenêtre est surmontée d'un oculus (œil de bœuf). À l'arrière, une sacristie est érigée en même temps que l'église, laquelle fait près de 25 pieds 6 pouces de largeur sur 29 pieds de longueur<sup>13</sup>.

Les ouvrages succédant ceux de la maçonnerie concernent la charpente de l'église et de la sacristie, en plus des travaux sur les couvertures en bardeaux à faire. Ces ouvrages sont détaillés dans un marché de construction encore une fois passé devant le notaire Faribault, le 2 février 1804<sup>14</sup>. En résumé, le maître-charpentier engagé, Pierre Dufour dit Latour, doit faire la charpente des toitures et celle du clocher. De plus, il se doit de couvrir de bardeaux l'église et de recouvrir correctement le clocher en tôle, bardeaux et fer-blanc. Le temps alloué pour réaliser ces ouvrages importants s'échelonne du 1<sup>er</sup> mai 1804 au mois de septembre 1804. Fort heureusement, le Sieur Dufour dit Latour a déjà à sa disposition tous les bois de construction (bois équarris, planches, billots pour faire les bardeaux)<sup>15</sup>. Il ne lui faudra apporter que les clous, ferrures et autres nécessités pour compléter les ouvrages de charpenterie et de couverture<sup>16</sup>. En ce qui a trait à la menuiserie, les ouvrages extérieurs et intérieurs ont possiblement débuté simultanément ou peu après ceux de charpenterie, et ils se sont prolongés presque sans interruption pendant près de 20 ans.

### **La fondation de la nouvelle paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (3 janvier 1808)**

En 1806, le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours écrit que « ... [les habitants du S<sup>aint</sup>-Esprit] [...] ont réussi à faire une très belle église...<sup>17</sup> ». Elle est en forme de croix latine. Cette construction, bien qu'ayant engendré certains différends<sup>18</sup> entre les syndics et les habitants, a permis l'ouverture du livre de fabrique le 12 décembre 1807<sup>19</sup>. Cela quelques jours après la consécration de l'église par le curé J. J. Raizenne<sup>20</sup>. C'est le 3 janvier 1808 que la paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit est fondée concrètement<sup>21</sup>. Tout de même, il n'y a toujours pas de curé résidant ni de presbytère. Dans la prochaine capsule, le sujet gravitera autour des conditions de vie des habitants (soit de 1808 à 1820) et en quoi sont-elles différentes de celles des années 1770-1800.

## NOTES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- 1 « Les familles de la municipalité de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et *al.* Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. (Page 134-135 consultée) Famille Georges Beaudoin et Angelina Roch et Famille Wilfrid Beaudoin et Annette Lafortune .
- 2 Information tirée de : ACEJ, « Lettre de Paul-Roch de Saint-Ours à Monseigneur », dans *Dossier de la correspondance des curés de Saint-Esprit*, 15 octobre 1797, document d'archives reproduit par Estelle Brisson dans : BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Pages 285-286 consultées).
- 3 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 22 à 26.
- 4 *Ibid.*, p. 27.
- 5 *Ibid.*, p. 127.
- 6 Voir la description de ce dossier : BANQ. « Détail de la notice - Saint-Ours-du-Saint-Esprit (Saint-Esprit) - 13 septembre 1800 - 20 décembre 1887 », dans BANQ, dir., *Bibliothèque et Archives nationales du Québec*. <https://advitam.banq.gc.ca/notice/499554> (Page consultée le 3 mars 2021).
- 7 FARIBAULT, Joseph-Édouard. « Marchez de la Maconne de l'Église et Sachristy de la Nouvelle paroisse de S<sup>aint</sup>-Esprit », dans *Joseph-Édouard Faribault - 1791-1849*, Montréal, BANQ Vieux-Montréal, Fonds Cour supérieure - District judiciaire de Joliette - Greffes de notaires, 16 octobre 1802, CN605,S18.
- 8 *Ibid.*
- 9 *Ibid.*
- 10 *Ibid.*
- 11 *Ibid.* La minceur au sommet des murs est causée par le fruit. Le fruit, **dans ce cas-ci**, signifie que les murs penchent **seulement** à l'extérieur. Cela provient de la tradition architecturale venant du régime français canadien.
- 12 *Ibid.*
- 13 *Ibid.*
- 14 FARIBAULT, Joseph-Édouard. « Marché d'ouvrages de charpenterie d'une église située en la côte du Grand-Saint-Esprit, seigneurie de monsieur Saint-Ours entre Pierre Dufour dit Latour, maître charpentier, de la paroisse de Lavaltrie; et Julien Beaupré et Joseph Courtemanche », dans *Joseph-Édouard Faribault : 1791-1849*, Montréal, BANQ Vieux-Montréal, Fonds Cour supérieure - District judiciaire de Joliette - Greffes de notaires, 2 février 1804, CN605,S18/mic.# M-349.154. La transcription de l'acte a été effectuée par M. Jules Guérard - gracieuseté de Jean-René Thuot.
- 15 *Ibid.* Toutes ces informations se retrouvent dans le marché du 2 février 1804.
- 16 *Ibid.*
- 17 Information tirée de : DE SAINT-OURS, Paul-Roch. « Lettre du Sieur de Saint-Ours à l'Évêque de Québec : 18 juillet 1806 », 10 juillet 1806, document d'archives reproduit par Estelle Brisson dans : Brisson, *op. cit.*, p. 286-287.
- 18 *Ibid.*, p. 33-34.
- 19 *Ibid.*, p. 30.
- 20 *Ibid.*, p. 30.
- 21 *Ibid.*, p. 30.

# VOTRE AFFICHEUR

**PEUT ÊTRE TROMPEUR**

• AGENCE DU GOUVERNEMENT

APPEL NON SOLlicitÉ

**FAUX** REPRESENTANT  
INDICE : IL VOUS RÉCLAME DES IMPÔTS IMPAYÉS

**FAUX** POLICIER  
INDICE : IL VOUS EXIGE DE L'ARGENT OU DES CARTES-CADEAUX

PRESSION

• SERVICE DE POLICE  
• INSTITUTION BANCAIRE

**FAUX** CONSEILLER  
INDICE : IL VOUS DEMANDE DES INFORMATIONS PERSONNELLES OU BANCAIRES

URGENCE D'AGIR

**REFUSEZ! DITES NON!**  
RACCROCHEZ ET SIGNEZ LA FRAUDE



310-4141 OU \*4141

Initiative de la Table de concertation des aînés Beauharnois-Salaberry

CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA  
[www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca)

1 888 495-8501

sojco  
soloo.design  
© COPYRIGHT 2020 - Tous Droits Réservés



450 698-1331



## UN AIDE-MÉMOIRE

### SIGNALEZ L'INCIDENT AUPRÈS DES ORGANISMES SUIVANTS :

- ➔ Votre institution bancaire
- ➔ Votre compagnie émettrice de la carte de paiement
- ➔ Votre fournisseur de service (internet, téléphonie cellulaire)
- ➔ Vos agences nationales d'évaluation de crédit :
  - Équifax Canada: 1 800 465-7166
  - TransUnion Canada: 1 877 713-3393
- ➔ Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501 ou au [www.antifraudecentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudecentre-centreantifraude.ca)

### SIGNALEZ LA FRAUDE AUPRÈS DE VOTRE SERVICE DE POLICE

Joindre votre service de police local ou la Sûreté du Québec au **310-4141** ou **\*4141** (cellulaire)

### SIGNALEZ LA SITUATION AUPRÈS DES AUTRES ORGANISMES DE SERVICES PUBLICS

Pour consulter la liste et les coordonnées des organismes, vous référer au document de la Commission d'accès à l'information: «[Perte ou vol de son identité: Comment réagir?](#)»

### SIGNALEZ UNE FRAUDE AUX PRESTATIONS GOUVERNEMENTALES D'URGENCES (FRAUDE « PCU »)

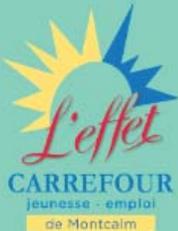
Pour des prestations liées à la COVID-19, consultez les directives sur le site de [l'Agence du revenu du Canada](#), ou composez le 1 833 966-2099. Pour des prestations liées aux programmes administrés par Revenu Québec, composez le 1 800 267-6299 ou formulez une [plainte en ligne](#).

# MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



**TRANSIT**  
VERS LA  
RÉUSSITE

**PLUS QU'UN EMPLOI,  
UNE EXPÉRIENCE**



**L'effet**  
CARREFOUR  
jeunesse - emploi  
de Montcalm

PROJET	CONDITIONS	CONTACT
1 620 \$ PAR MOIS	ÊTRE ÂGÉ DE 15 À 30 ANS	CINDY SIGMAN
TRAVAIL AU SEIN D'UN ORGANISME OU D'UNE VILLE	ÊTRE NI EN EMPLOI NI AUX ÉTUDES	579 960-1466
TRAVAIL À L'EXTÉRIEUR	30 HEURES, DU LUNDI AU VENDREDI	CINDYSIGMAN@CJEMONTCALM.QC.CA
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	DU 19 AVRIL AU 6 AOÛT 2021	CONSEILLÈRES EMPLOI CJE MONTCALM

**TU ES MOTIVÉ(E),  
CE PROJET EST IDÉAL POUR TOI!**



"Ce programme est subventionné dans le cadre de l'Entente de contribution Canada-Québec en appui aux jeunes du Québec, à laquelle participe financièrement le gouvernement fédéral, plus précisément par l'intermédiaire du volet régional de la Stratégie emploi et compétences jeunesse."



# Le scénario social



Le scénario social est une courte histoire écrite dans un style et un format spécifique. Chaque scénario décrit de manière très concrète une situation précise avec les caractéristiques propres à la personne et à son milieu. Ils aident à fournir la compréhension sociale de cette situation et suscitent l'apprentissage d'un comportement ou des réponses verbales conformes aux attentes sociales. En rendant l'information accessible et facile à comprendre, le scénario social vise donc à munir la personne autiste de l'information et des repères dont elle a besoin au quotidien, et ce, à la maison, à l'école ou dans sa communauté.



## Nouveauté !

«Une prise de sang»



En complémentarité au scénario social, un guide de stratégies aux parents est également disponible afin de faciliter la prise de sang.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Lanaudière  
Québec

En partenariat avec le CISSS de Lanaudière



Tous les scénarios sociaux sont disponibles à  
[autisme-lanaudiere.org](http://autisme-lanaudiere.org)

*Spectacle de variétés*  
100% Trouble du Spectre de l'Autisme



Samedi 24 avril 2021  
Heure : 19h00

 Où : page Facebook de l'organisme  
Société de l'Autisme de Lanaudière

Spectacle-bénéfice au profit de la  
Société de l'Autisme Région Lanaudière

1 888 759 9788



# MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



Conférences  
en ligne

## Conférences gratuites parents –printemps 2021

**Mercredi**

**21 avril**

**18h45 à 20h45**



**Mieux vivre la séparation** par Julie Thériault, médiatrice

Cette conférence vous donnera des trucs et des outils pour soutenir vos enfants avant, pendant et après la séparation. Une conférence à ne pas manquer!

**Parents d'enfants de 0 à 17 ans**

**Mercredi**

**28 avril**

**18h45 à 20h45**



**Les tempêtes émotionnelles** par Nancy Morin, psychoéducatrice

Les tempêtes émotionnelles compliquent vos interventions avec vos enfants? Nous verrons les éléments essentiels dans l'accompagnement des émotions des enfants et des vôtres comme parents. Vous aurez un outil concret pour vous aider à faire face aux tempêtes émotionnelles ainsi que des moyens efficaces pour décharger et accompagner les débordements. Avec cette conférence, vous apprendrez à distinguer l'émotion du comportement.

**Parents d'enfants de 0 à 12 ans**

**Mardi**

**4 mai**

**18h45 à 20h45**

**Adolescence et secondaire: pour passer au travers**

Votre enfant entre au secondaire?

Comment pouvez-vous l'accompagner dans ce nouveau défi? Cette conférence vous donnera des trucs et des conseils pour aider votre ado dans son cheminement scolaire!

## Ateliers en famille –printemps 2021

**Mardi**

**13 et 20 avril**

**18h30 à 19h45**

**Avec votre enfant**

**Je combats le stress** par Réussite Éducative Montcalm

Avec ces 2 ateliers, les enfants vont comprendre ce qu'est le stress et apprendre à identifier les causes. Ils auront des trucs faciles et adaptés à leur âge pour arriver à le faire diminuer et mieux vivre avec.

**Parents AVEC enfants de 8 ans et plus**



### POUR INSCRIPTION:

**450-758-3703 poste 28492**

**parentsrem@gmail.com**

Vous recevrez un lien via courriel pour vous connecter à zoom, le soir de la conférence.

\* Places limitées, priorité aux parents de la MRC de Montcalm.

### **Mesures SANITAIRES**

À moins d'un changement dans les mesures sanitaires, les conférences seront données de manière virtuelle via la plateforme zoom.



Rendu possible grâce à la participation financière de:





Mars 2021 / Chronique #15

## Comment protéger un proche devenant inapte?

Il n'est jamais facile d'apprendre qu'un être cher est victime d'un évènement tragique menant à des incapacités, ou encore que celui-ci est atteint d'une maladie dégénérative. Quoi faire dans un tel cas? Qui s'occupera de cette personne? Qui administrera ses biens?

Bien que ces situations ne soient guère souhaitables, il n'en demeure pas moins qu'elles arrivent souvent sans prévenir. C'est pourquoi rédiger un mandat de protection pendant que la personne est en parfaite possession de ses moyens demeure le meilleur outil pour tenter de prévoir l'imprévisible. Par contre, qu'advient-il s'il n'y a pas de mandat de protection?

Lorsqu'une personne inapte a besoin de protection et n'a pas prévu de mandat à cet effet, il est possible que son entourage demande l'ouverture d'un **régime de protection au Curateur public du Québec**. Trois types de régimes de protection sont prévus par la loi.

Le **régime de la curatelle** est établi quand la personne majeure est inapte à prendre soin d'elle-même et à administrer ses biens de façon permanente. Un curateur est alors nommé afin de représenter la personne pour tous les actes civils.

Le **régime de tutelle** s'applique lorsque la personne est inapte temporairement ou partiellement. L'étendue des responsabilités du tuteur désigné sera alors établie par le tribunal avec recommandations de l'assemblée de parents.

Le **régime de conseiller majeur** est mis en place lorsqu'une personne démontre une légère incapacité à gérer ses biens. Un conseiller sera alors nommé afin d'assister la personne dans l'administration de ses affaires.

### Mandat de protection

Autrefois appelé mandat en cas d'incapacité, le mandat de protection est un document officiel permettant de déterminer à l'avance qui prendra soin d'une personne et gèrera ses biens en cas d'incapacité de sa part.

Il existe deux formes de mandat de protection : le mandat notarié et celui devant témoins. Un comme l'autre doivent être homologués, c'est-à-dire approuvés devant un tribunal, pour être en vigueur.

**N.B. Avec le projet de loi 18, adopté le 2 juin 2020, des changements aux régimes de protection du Curateur seront mis en place en juin 2022.**

[www.curateur.gouv.qc.ca/cura/pdf/proj\\_loi/vaste\\_chantier\\_parten.pdf](http://www.curateur.gouv.qc.ca/cura/pdf/proj_loi/vaste_chantier_parten.pdf)

Cette chronique a été réalisée  
grâce à la contribution financière de



# MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



Tout comme pour l'homologation du mandat de protection, l'ouverture du régime de protection au Curateur public doit passer par plusieurs étapes dont des évaluations médicale et psychosociale afin de déterminer l'inaptitude et le besoin de protection de la personne. Le processus de validation de mandat ou d'ouverture de régime de tutelle ou curatelle est une démarche complexe, longue et coûteuse. Cependant, durant le temps d'attente du jugement, la loi a prévu deux **recours pour administrer les biens de la personne en cas d'urgence**.

La **gestion d'affaires** donne le droit d'agir pour la préservation d'un bien de la personne inapte. Ainsi, l'entourage de la personne pourrait décider de faire réparer le toit de la maison parce que celui-ci coule.

À la demande de la personne concernée, le **mandat judiciaire** est donné au besoin par le tribunal pour permettre l'administration provisoire des biens du proche inapte.

Les protections juridiques ne sont pas toujours requises, par exemple dans le cas où une personne a peu de bien à gérer et qu'elle ne risque pas d'être victime d'abus. Un conjoint, un proche parent ou un ami peut prendre en charge la personne, sans qu'un régime de protection soit nécessaire.

Lorsqu'un proche doit agir au nom d'une autre personne qui n'est pas encore reconnue inapte, il est possible d'utiliser trois **moyens de représentation courants** pour voir à l'administration des biens de cette personne.

La **procuration** est un document écrit autorisant une personne à agir au nom d'une autre pour certains actes précis. Que ce soit pour un fournisseur ou pour une institution bancaire, les procurations sont valides aussi longtemps que l'inaptitude du titulaire du compte n'a pas été authentifiée par un tribunal. L'inaptitude est habituellement certifiée par un tribunal avec le processus d'homologation du mandat de protection ou de l'ouverture d'un régime de protection au Curateur public.

Cette chronique a été réalisée  
grâce à la contribution financière de



# MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



Il existe un **pouvoir de représentation (ou mandat domestique)** qui ne s'applique toutefois pas aux conjoints de fait. Selon la loi, toute personne unie par le mariage ou l'union civile a l'autorité et le devoir moral d'assumer les charges de la famille lorsque l'autre ne peut exprimer sa volonté ou devient inapte. Bien qu'il ne soit écrit dans aucun document, ce pouvoir de représenter le conjoint inapte permet de se charger en son nom des besoins courants comme les frais de logement, l'électricité, les soins médicaux...

Certaines lois permettent l'**administration par une tierce personne**. Un membre de la famille ou un proche peut alors recevoir les chèques de pension, d'autres indemnités ou de prestations, au nom de la personne inapte pour les administrer à sa place. Cet administrateur désigné doit prendre les arrangements nécessaires auprès des organismes gouvernementaux concernés en complétant deux formulaires : un premier du médecin traitant attestant l'incapacité du prestataire en question; et un second nommant le ou les personnes qui joueront le rôle d'administrateurs. Une reddition de comptes peut être demandé par l'organisme payeur afin que celui-ci s'assure que l'administration soit faite à bon escient et pour le bien du titulaire de la prestation.

#### Liste des organismes payeurs où il est possible d'administrer au nom d'une personne inapte

- Retraite Québec
- MTESS - Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale
- SAAQ - Société d'assurance automobile du Québec
- CNESST - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail
- IVAC - Indemnisation des victimes d'actes criminels
- Service Canada (Sécurité de la vieillesse et supplément)
- ACC - Anciens combattants Canada

Chacun des organismes a son propre formulaire pour procéder à la désignation d'un administrateur. Il est possible d'avoir accès à ces documents en communiquant directement avec eux.



Cette chronique a été réalisée  
grâce à la contribution financière de



Bonjour à toutes et tous,

Caroline Mueller, administratrice, nous a donné sa démission. Nous lui souhaitons que de bonnes choses dans sa vie. Merci d'avoir fait partie de notre belle équipe!

Nous avons une rencontre virtuelle avec la régionale ce 8 avril, espérant de bonnes nouvelles que je vous partagerai au prochain mois.

## **RENOUVÈLEMENT DES CARTES DE MEMBRE**

Vous recevrez sous peu ou à votre renouvellement une lettre, pour vous mentionner qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont préaffranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Un gros merci et bienvenue aux nouveaux membres (vous pouvez toujours devenir membre du club).

- Bonne fête pour les personnes nées en avril et mai. Des bisous virtuels à vous!
- Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.
- Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

## **Suivez-nous sur Facebook : FADOQ - Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit**

*Francine Vendette, présidente*

Pour le

### **CONSEIL 2020-2021**

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Boivin, vice-présidente 514-794-8904

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière 450-839-6708

## NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE :

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 15 h à 20 h 30

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Samedi : 9 h à 17 h

## N'OUBLIEZ PAS QUE LA BIBLIOTHÈQUE C'EST:

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch Ouest
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines, avec option de renouvellement
- Accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- Accès à Internet (WIFI)
- Accès au site biblietcie.ca

Une multitude d'autres services à découvrir

## NOUVEAUTÉS

### JEUNES

Bergeron, Alain

Savais-tu : Les Pandas

Chamblain, Joris

La vie compliquée de Léa Olivier : À l'heure où dorment les balançoires

Gravel, Élise

Ollie : un livre sur la pleine conscience

Guilbault, Geneviève

BFF (V.1) Loin des yeux-près du cœur

Hargreaves, Roger

L'Hôpital des monsieur-madame

Potvin, Marie

Zoélie l'allumette (V.12) Mémoire détraquée

Sampar

Guiby (V.1) Une odeur de soufre

Guiby (V.2) Le piège

Guiby (V.3) Double face à face

Guiby (V.4) Le repaire des inodores

Guiby (V.5) L'Âme noire

## NOUVEAUTÉS

### ADULTES

Caron, Louise	Au pied du grand chêne (V.1) Méfiance et intolérance (V.2) L'heure de vérité
Cook, Robin	Pandémie
Duff, Micheline	Les semeurs d'espoir
Gobeil, Sylvie	La colline du corbeau (V.1) Le château de Ravenscrag (V.2) Le diadème écossais
Jean, Michel	Kukum
King, Stephen	Si ça saigne
Lévy, Marc	Le crépuscule des fauves
Lorrain, France	L'Anse à Lajoie (V.1) Madeleine
Patterson, James	Diamants de sang
Rankin, Ian	Le chant des ténèbres

### CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque un centre de recyclage. Vous avez de vieux crayons-feutres/stylos, des piles, des attaches à pain et des bouchons de liège, ne les jetez pas. Ils pourraient servir à une bonne œuvre. La protection de l'environnement, c'est important! Apportez-les à la bibliothèque! 😊

### UN PETIT COIN TRANQUILLE POUR LIRE

Saviez-vous que nous avons, dehors, derrière la bibliothèque un petit coin pour relaxer et/ou lire en savourant peut-être un bon café? Eh oui! Des bancs et une balançoire vous attendent pour passer un moment plaisant. L'aménagement n'est pas complètement terminé, il manque la verdure et les fleurs, mais vous pouvez quand même venir vous installer, prendre du soleil et pourquoi pas, avec des amis, en respectant les règles, jaser ou lire (nous avons du bon café à un prix minime).

## **PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIOCQLM**

D'un seul clic, accédez à votre dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **[www.biblietcie.ca](http://www.biblietcie.ca)**

Lorsque demandé, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (avec tous les zéros) et le mot de passe est ALICE.

## **BEAUCOUP DE LIVRES À VENDRE ET MÊME À DONNER**

Nous avons reçu beaucoup de livres en dons ces dernières semaines et nous remercions les généreux donateurs.

Après avoir fait le tri et ajouté des livres sur nos tablettes, il nous en reste à vendre à des prix minimes, variant de 0.50 \$ (la plupart) à 5 \$ maximum. Venez nous voir et renouvelez votre bibliothèque.

Prenez note que nous avons aussi des livres à donner. Venez nous visiter, vous pourriez faire des découvertes intéressantes.

Pour nous joindre : 450-831-2274

Notre adresse : 45 des Écoles, Saint-Esprit

Notre adresse courriel : [biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca](mailto:biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca)

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

## Avril

21	19h	CABM	Atelier clé - Services du CLSC
24	19h	Soc. Autisme	Spectacle-bénéfice
30		Municipalité	Fin des abris d'auto temporaires

## Mai

03	20 h	Mairie	Séance du conseil municipal (fermée au public)
04		Collectes	Collecte de feuilles
22		Journée Verte	Collecte des RDD

## Journée verte



30 EnVertdissement Date limite Demande d'aide financière plantation d'arbre

# CALENDRIER DES COLLECTES

\*\*\* Les collectes débutent à 7 h le matin \*\*\*

AVRIL							MAI										
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S				
				1	2	3							1				
4	5	●	6	7	8	9	10	2	3	●	4	5	6	7	8		
11	12	▲	13	■	14	15	16	17	9	10	▲	11	■	12	13	14	15
18	19	●	20	21	22	23	24	16	17	●	18	19	20	21	22		
25	26	▲	27	■	28	29	30	23/30	24/31	▲	25	■	26	27	28	29	

POUBELLE ■ Ordures ménagères

BAC BLEU ▲ Matières recyclables

BAC BRUN ● Matières organiques

COLLECTE ■ Gazon-feuilles

COLLECTE ■ des encombrants